

La Réunion compte près de 8 000 papas en solo

En 5 ans, le nombre de familles monoparentales gérées par des hommes a augmenté de 1 500 à la Réunion.

On pensait que les familles monoparentales de la Réunion étaient essentiellement gérées par des femmes. L'Observatoire Régional de la Santé vient de publier des chiffres montrant que sur les 66 461 familles monoparentales de l'île, 7 833 ont des hommes pour chefs. Témoignages de papas qui ne se considèrent pas comme des héros. Loin de là...

Juillet 2015. Jean, 35 ans, obtient la garde exclusive de son fils de 10 ans après sa séparation. Il ne s'attendait pas, alors, à tout ce qu'impliquait le statut de parent isolé. Cet employé du BTP reconnaît que la transition a été rude. "Je n'étais pas très homme de ménage. J'étais bien macho, comme la plupart des mâles dignes de ce nom. Tout ce qui était vaisselle, je n'y touchais pas", rigole-t-il. Entre son travail, le ménage, la cuisine, l'éducation et les sorties d'école, il n'a pas eu le choix car il fallait bien assumer le quotidien. La mère de son fils, elle, s'en occupe un week-end sur deux et pendant les vacances. "Parfois, j'oubliais de faire les lessives et un beau jour, il n'avait plus de caleçon propre, mais je me suis beaucoup amélioré", raconte Jean.

Aujourd'hui, il dit comprendre ce que vivent les mères seules ou celles qui assurent toute l'intendance pendant que leur cher et tendre est devant la télé ou à prendre un verre avec les potes après le bureau.

C'est dans cette vie de papa en solo qu'il a découvert le stress d'arriver très en retard devant l'école.

Ce trentenaire fait parti des quelque 7 833 pères solos que compte la Réunion. Certes, ils sont minoritaires par rapport aux femmes mais ils sont de plus en plus nombreux à élever seuls leurs marmailles (6 381 en 2007).

À la Réunion, il y a, selon l'ORS, 225 307 familles dont

173 294 avec enfants, 52 014 couples sans enfant, 58 628 femmes avec enfants et 7 833 hommes avec enfants. 3 familles sur 10 sont monoparentales à la Réunion, soit deux fois plus qu'au niveau national (chiffres basés sur le recensement INSEE de 2012).

DES DIFFICULTÉS SIMILAIRES AUX MAMANS

Selon une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) parue en juillet 2015, leur nombre a plus que doublé en l'espace de vingt et un ans et ils représentent désormais 15 % des familles monoparentales (11,7 % à la Réunion). Dans plus de 85 % des cas, cette situation a pour origine une séparation.

Les pères isolés ont des difficultés similaires à celles des femmes seules, notamment sur le marché du travail, même si celles-ci sont plus touchées par la précarité.

Toujours selon la Drees, les pères seuls sont moins souvent actifs et plus souvent au chômage que les pères en couple. Et tous ne bénéficient pas de la compassion d'un employeur ouvert à l'implication des pères dans l'éducation des enfants. Jérôme, 32 ans et père de deux garçons, a dû quitter son travail de cadre de direction pour assurer l'intendance le jour où sa conjointe a quitté le domicile conjugal pour un autre homme. "Quand on dit qu'on

élève seul ses enfants, les gens sont souvent surpris parce que ce n'est pas courant, dit-il. Mais le fait d'élever seul mon gamin ne fait pas de moi un super-héros." Pour lui, le travail est le même que pour une mère célibataire. Il envisage d'ailleurs de déménager pour se rapprocher de ses parents. "Ils sont à la retraite. Pourraient garder les enfants et je pourrai retrouver un autre travail."

Une enquête menée par Agnès Martial, anthropologue spécialiste de la paternité, montre de nombreuses similitudes entre hommes et femmes. "Sur bien des points, l'expérience masculine et solitaire de la parentalité fait écho à celle des foyers monoparentaux féminins, écrit-elle dans le compte-rendu de cette enquête. Le temps et l'espace y sont saturés d'enfants, (...) pour lesquels il faut aussi parfois renoncer à une vie sociale qui s'amenuise ou disparaît." Même constat pour la vie amoureuse. "C'est compliqué de retrouver quelqu'un, conçoit Jérôme. J'ai du mal à concevoir de laisser mes enfants pour aller faire la fête." La difficulté à retrouver une petite amie ou une femme revient dans toutes les bouches. Papas et mamans en solo se retrouvent donc sur des sites de rencontres pour des histoires plus ou moins longues. Les hommes se remettent d'ailleurs plus souvent (ou plus rapidement) en couple que les femmes. Surtout si les enfants le veulent bien...

J.P.-B.



La famille réunionnaise a subi des mutations au fil du temps.

La famille réunionnaise en crise

Dans son ouvrage "La Réunion, une société en mutation", Eliane Wolff montre que les discours sur la famille à la Réunion sont "pluriels" et "contradictoires". Toutefois, ils décrivent essentiellement une famille réunionnaise en crise. Violence conjugale récurrente, démission parentale, divorces en augmentation, absence du père, naissances illégitimes et foyers monoparentaux toujours plus nombreux, décomposition des valeurs familiales et du respect dû aux aînés sont mis en avant.

Pour éclairer cette situation, elle évoque l'Histoire et son héritage esclavagiste, la modernité et ses valeurs individualistes "qui saisissent la Réunion et viendraient mettre à mal les solidarités passées et un fonctionnement familial communautaire riche des divers apports liés au peuplement singulier de l'île."

Les premiers travaux ethno-historiques sur la famille proposent une approche du fonctionnement familial par communauté d'origine. "Cependant cette approche est insuffisante pour rendre compte des profondes mutations qui saisissent la famille à la Réunion dans le cadre d'une transition démographique accélérée que connaît la société réunionnaise. Depuis les années 70, se forme une classe moyenne native très active dans la construc-

tion de nouveaux modèles sociaux et familiaux dont les approches socio-démographiques révèlent l'émergence. Ces modèles, dont un des principaux moteurs est le processus d'émancipation de la femme, s'inspirent largement des standards métropolitains de la famille conjugale tout en n'abandonnant pas certains éléments de la tradition créole. La structure matrilinéaire des familles, observée essentiellement dans les populations les plus défavorisées, relève-t-elle de l'histoire ou des conditions économiques difficiles auxquelles elles sont une réponse? Le débat est ouvert même si cette analyse s'inscrit dans une situation économique et sociale d'exclusion et de pauvreté et ne peut être étendue à l'ensemble de la population réunionnaise."

Depuis peu, on constate une diversification des formes familiales et l'apparition de nouveaux débats sur la parentalité ou sur la redéfinition des rôles hommes/femmes qui, tout en s'inspirant des standards métropolitains, n'abandonnent pas certains éléments de la tradition créole. "Car le phénomène de la créolisation, qui parcourt l'ensemble de la population et construit des références communes aussi bien dans la langue que dans l'appropriation de l'espace ou de l'alimentation, s'avère également à l'œuvre dans la famille."



Selon le recensement de la population de 2012, la Réunion compte 173 294 familles avec enfants.

Parent Solo : un site pour familles monoparentales

Parent Solo est un site collaboratif et communautaire, d'informations et de services aux familles monoparentales et familles recomposées: mamans seules, mais aussi papas seuls, parents veufs, beaux-papans (*nouvelles compagnes ou nouveaux compagnons de parents solos*). On y trouve des sujets d'actualité, des rubriques diverses, un forum, des annonces, un questions/réponses juridique, un appel à témoins qui sert aux journalistes pour "fabriquer" leur sujet. Il y a également des dossiers juridiques qui sont très consultés et très recherchés par les familles. Les dossiers sont donc classés par thématiques en fonction des sujets: droits et finances, enfants et éducation, vie sociale, santé et psychologie, vacances et loisirs, travail et logement, interviews de personnalités.

Bien que les mamans solos soient plus nombreuses à vivre avec leurs enfants, il a semblé

essentiel pour les administrateurs de ce site de s'adresser aussi aux papas, moins nombreux à vivre avec les leurs,

mais pas moins pères pour autant, et aux parents "célibataires" qui n'ont pas la résidence habituelle des enfants...

Pour en savoir plus: <http://www.parent-solo.fr/>



Le site offre une mine d'informations pour les mamans et papas en solo.

Étienne: "C'est une énorme responsabilité qu'on ne peut jamais déléguer!"

Cadre dans une grande entreprise dionysienne, Étienne élève seul ses deux enfants (une adolescente et un garçon de 8 ans). Entretien.

Quelles sont les difficultés que l'on rencontre quand, du jour au lendemain, on se retrouve papa en solo ?

"Du jour au lendemain", ce n'est pas exactement ce qui m'est arrivé. Pendant plusieurs années, j'ai eu la garde de mes enfants après un divorce, ce qui demande bien sûr une organisation un peu serrée: une nounou, une gymnastique sur les horaires et la disponibilité. M'étant occupé de mes enfants lorsqu'ils étaient tout bébés, avec leur maman, les tâches classiques cuisine/ménage/linge/repassage ne m'ont jamais posé problème. La principale difficulté, à ce stade, c'était le "non-stop". Après le décès de leur maman, une fois passé le choc, m'est apparue la vraie difficulté du parent solo, qu'il s'agisse du père ou de la mère: l'absence d'interlocuteur pour les décisions importantes de la vie de l'enfant, école, santé, discipline. D'un côté, c'est apaisant d'avoir à décider seul puisqu'il ne peut plus y avoir de conflit. De l'autre, c'est pesant car c'est une énorme responsabilité qu'on ne peut jamais déléguer. Le conflit, du coup, est intérieur et permanent.

Est-ce qu'il y a, selon vous, quelque chose d'héroïque dans ce que vous faites ?

Non, ce n'est pas plus héroïque que la maman seule avec ses enfants.

Est-ce que vous pensez refonder une famille et avoir d'autres enfants ?

J'ai appris que ce compartiment-là de la vie ne se planifie jamais. A priori, il me semble ne plus vouloir d'enfant, mais allez savoir...



"Après le décès de leur maman, m'est apparue la vraie difficulté du parent solo, qu'il s'agisse du père ou de la mère: l'absence d'interlocuteur pour les décisions importantes."

Pour les pères réunionnais, la société sous-estime leurs rôles

La Caisse Nationale des Associations Familiales et les UDAF ont interrogé des pères de famille sur leurs ressentis et leur implication dans l'éducation de leurs enfants dans le cadre de l'enquête "Être père aujourd'hui". L'UDAF (Union Départementale des Associations familiales) de la Réunion y a participé pour la première fois, révélant ce que pensent et ressentent les hommes dans leurs foyers.

À la base, des questionnaires ont été envoyés à quelque 3000 pères allocataires de la CAF de la Réunion. 164 ont été reçus par l'Union Départementale des Associations Familiales de la Réunion. Un chiffre qui peut paraître faible mais l'UDAF Réunion l'a jugé intéressant, pour sa première participation.

Dans les réponses obtenues, toutes les catégories socioprofessionnelles étaient représentées: agriculteur exploitant; artisan, commerçant, chef d'entreprise; cadre supérieur, profession libérale, ingénieur; profession intermédiaire et technicien, cadre moyen, infirmier, professeur des écoles, kiné, animateur, éducateur; employé administratif, et employé de commerce; ouvrier, ouvrier agricole, manœuvre, routier livreur, retraité et chômeur aussi.

À la question "passez-vous régulièrement du temps avec vos enfants?", 84 % des Réunionnais ont répondu à l'affirmatif. Mais 38 % estiment qu'ils ne passent pas assez de temps avec leur progéniture. Interrogés sur leur implication dans l'éducation des enfants, les papas indiquent majoritairement qu'ils s'investissent plus que leurs propres pères et qu'ils élèvent différemment leurs enfants. Un tiers, toutefois, prend exemple sur des grands-parents, la conjointe elle-même, un éducateur, un professeur...

Autre élément: 56 % des pères interrogés ont le sentiment "que la société considère leur rôle moins important" que celui de la mère. Un taux que l'UDAF Réunion estime important. "Pour 79 %, l'approche de l'éducation de leurs enfants ne peut être confondue avec celle des mères. Nous pouvons voir dans ces résultats non seulement la nécessaire complémentarité entre l'éducation du père et celle de la mère mais également la nécessité de la présence du père pour participer à égalité avec la mère à cette mission éducative", commente l'UDAF Réunion.

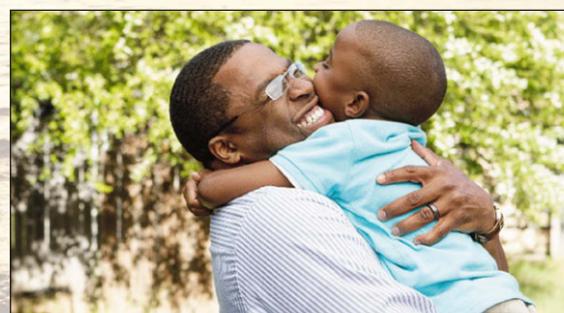
"ON VA VERS PLUS D'ÉGALITÉ"

Dans cette enquête menée en 2014, les pères ont également éprouvé un sentiment d'injustice ("Un père est tout à fait capable d'assurer sa paternité"), d'infériorité "car les deux parents sont responsables" et un sentiment mitigé ("satisfaction de voir les choses changer et tristesse du chemin restant à parcourir").

Autre constat: 50 % considèrent les décisions de justice injustes envers eux. "On juge le père incapable d'élever seul son ou ses enfants".

Au regard des réponses, l'UDAF Réunion indique que "les actes et les paroles des pères montrent la réalité d'une plus grande implication de leur part dans l'éducation de leurs enfants", "les réponses données mettent en évidence cette nécessaire complémentarité du père et de la mère dans l'éducation de leurs enfants", "nous allons vers plus d'égalité entre le père et la mère dans cette mission d'éducation des enfants."

Toutefois, "du chemin reste à parcourir", notamment pour proposer de l'accompagnement aux pères défailtants. Enfin, à la question "c'est quoi un bon père?", ce sont les mêmes mots qui sont revenus: partage, être présent, aimer, écouter, donner de l'amour, donner une bonne éducation, être attentif et disponible, donner l'exemple.



La Réunion s'achemine vers plus d'égalité entre hommes et femmes dans l'éducation des enfants.



Les pères réunionnais affirment éduquer leurs enfants à leur façon.